



Comité Social d'Administration Ministériel

17 octobre 2024

Présentation du Projet de Loi de Finances pour 2025

Déclaration liminaire de l'UNSA Développement Durable

Mesdames les Ministres,
Mesdames et messieurs les membres du comité,

« *La situation dans laquelle nous sommes requiert un renouveau du dialogue social [...] Je fais confiance aux partenaires sociaux* » Si l'UNSA accueille favorablement ces propos du Premier Ministre, elle reste néanmoins attentive à ce que cette déclaration d'intentions se traduise rapidement dans des actes.

L'UNSA Développement Durable appelle de ses vœux un dialogue social constructif et réel. Nous nous tenons à votre disposition pour un premier cycle de réunions bilatérales avec vous et les Ministres délégués.

Nous sommes réunis ce jour pour une présentation du projet de loi de finances pour 2025.

Au premier rang des mauvaises nouvelles, la question des effectifs.

Il est prévu une suppression de près de 1200 ETP pour les services de l'État pour 2025, et notre Ministère n'échappe pas à la règle, puisque vous nous annoncez quelques hausses, mais le schéma d'emploi global n'est pas positif.

Lors de sa présentation à l'Assemblée Nationale le 10 octobre dernier, le Premier Ministre a réitéré sa position quant à la diminution du nombre de fonctionnaires, en particulier le non remplacement de fonctionnaires partant à la retraite qui ne sont pas au contact des usagers.

Pour l'UNSA, tout retour à une politique dogmatique de baisse du nombre de fonctionnaires, décorrélée de la réalité du terrain, sera inacceptable ! Il en va de la réalisation de nos missions et de la qualité de vie au travail des agents.

Moins de fonctionnaires et moins de moyens, de sombres perspectives pour 2025.

L'UNSA Développement Durable dénonce des choix budgétaires pour 2025, faits au détriment du service public et des agents publics.

Elle déplore la politique d'austérité qui attend les agents de notre Ministère pour cette année 2025.

La présentation des perspectives d'évolution de la masse salariale est lapidaire :

- Aucune référence à une indispensable **hausse de la valeur du point d'indice**,
- Aucune référence à une indispensable **revalorisation des régimes indemnitaires** des personnels ministériels et du RIFSEEP,
- Aucune référence à un indispensable **rendez-vous salarial**.

Aucune réponse dans ce PLF à la préoccupation majeure des agents, leur pouvoir d'achat, en dehors de quelques annonces de revalorisation de primes très spécifiques. Et cette absence de réponse est d'autant plus prégnante qu'elle se situe dans un contexte toujours marqué par l'inflation (1,8 % prévu en 2025)

La revalorisation des salaires, y compris la part indiciaire, est pourtant une priorité absolue.

Ainsi, un plan de requalification était annoncé pour 2025, les réunions de concertation ont été repoussées et n'apparaissent plus dans l'agenda social de cette année ! Pire, aucune enveloppe dédiée ne figure à ce PLF. Que comptez-vous faire pour améliorer les carrières de vos agents ? Vous nous annoncez ne rien pouvoir faire avant 2026, les agents ont pourtant de grandes attentes.

Comme si le tableau n'était pas assez sombre, c'est même la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat qui semble être menacée. Supprimer le seul mécanisme existant de compensation de l'inflation, quand on se dit dans le même temps préoccupé par l'attractivité de la Fonction Publique, serait vécu comme un recul social par les agents. Il faudra bien plus que de la communication ou des opérations séduction pour redonner de l'attractivité à nos services.

Pour l'UNSA Développement Durable, l'attractivité de nos ministères passe avant tout par une meilleure reconnaissance des compétences et de l'engagement des agents ainsi que par l'amélioration des rémunérations et des conditions de travail.

L'action sociale comme vecteur d'attractivité

Plusieurs budgets d'action sociale ont été reconduits à l'identique, c'est bien, mais ça reste préoccupant dans un contexte où l'inflation conduit à ce qu'un simple maintien des montants ne permette pas toujours le maintien des prestations. C'est le cas de la restauration collective ou des événements de cohésion ou festifs comme les arbres de Noël.

Les budgets du périmètre de nos ministères sont également sacrifiés

- Celui de la transition écologique d'abord : les différentes coupes, notamment la baisse des aides aux économies d'énergie, aux véhicules électriques, du Fonds vert dédié aux collectivités, et d'autres, marquent un coup d'arrêt à la planification écologique promise par le Président de la République, alors que la France veut réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 55 % en 2030.

- Celui des transports ensuite, notamment concernant le ferroviaire ;

- Celui du logement également, notamment concernant le budget de « *Ma prime Rénov'* ».

Des incompréhensions persistent sur le redécoupage de nos Ministères

En ce qui concerne nos Ministères, après un redécoupage politique, les décrets d'attribution liés à nos ministères ont enfin été publiés. Le périmètre de chacun est ainsi connu.

Quels messages le Gouvernement a-t-il voulu envoyer, en transférant des ministères traditionnellement rattachés à la Transition Écologique, à ce nouveau grand ministère de la Décentralisation ? et quelles seront les conséquences pour les agents ?

Si ce PLF 2025 amène un certain nombre de questions, d'autres sujets préoccupent grandement les agents de nos ministères :

- La réforme des retraites

Après de nombreuses manifestations qui se sont soldées par le passage en force de la réforme, vous ne serez pas surpris que l'UNSA Développement Durable vous rappelle son opposition au report de l'âge légal à 64 ans. Après les annonces du Premier Ministre sur le sujet, nous attendons l'abrogation de cette loi et l'ouverture de nouvelles négociations.

- La Protection Sociale Complémentaire

Le prestataire choisi au sein de notre pôle ministériel suscite de nombreuses inquiétudes chez les agents. Lors des échanges que nous pouvons avoir régulièrement, les questions sont nombreuses et l'angoisse est grandissante à l'approche de l'échéance du 1^{er} janvier.

L'UNSA continue de revendiquer :

- Une baisse de la cotisation des enfants, le cadre réglementaire ayant été modifié en juillet dernier, il s'agit d'un plafonnement de la cotisation à 50% et non plus d'un montant fixé à 50%.
- Une dérogation, aux cas de dispenses permises, permettant d'inclure les agents partant à la retraite en 2025. Pour ne pas réduire à néant des années de fidélité à une mutuelle au moment précis où celle-ci est prise en compte, pour quelques mois dans un dispositif subi et non choisi.

Sur le volet prévoyance, l'UNSA s'interroge sur la capacité du futur prestataire à mettre en place la prévoyance au 1^{er} janvier, et assurer aux agents qu'il n'y aura pas d'interruption d'assurance pour eux. D'autant plus sur ce point, que la prise en charge de 7€ va s'avérer insuffisante pour notre ministère, au regard de la part indemnitaire de nos rémunérations, et qu'il faudra travailler à améliorer la prise en charge, car la prévoyance est aussi l'affaire de notre administration.